

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le six juillet à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du 30 juin 2015, qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2122-8, L 2122-9, L 2122-10, L 2122-13, L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MM Colette FINET, Serge LEFEUVRE, Céline BRIDOUX, Marc HERNOUT, Hélène DOLMAIRE, Freddy DUCHESNE, Bernard BELIN, Paulette BRIDOUX-HÉDÉ, Philippe DAUTREMER, Nathalie MARCHAND, Christèle HOLLVILLE, Gérard COUSIN, Gérard VANHUSE, Gérard MARÉCHAL, Éric ROUSSEL, Jacky PETIT, Régis RICHARD, Béatrice REIMUND, Chantal BOULET.

Etaient absents excusés : MM Florence LAPA, Abderrahim ASSIM, Sophie LEFEUVRE, Dalila GHOUL, Nicole COZETTE, Sylvie PORQUET, Corinne FOVET,

Etaient absents : Éric MAQUET, Serge BLANCHET, Pascale HOUZE,

Avaient donné pouvoir : Florence LAPA à Serge LEFEUVRE, Abderrahim ASSIM à Marc HERNOUT, Sophie LEFEUVRE à Gérard VANHUSE, Dalila GHOUL à Colette FINET, Nicole COZETTE à Jacky PETIT, Sylvie PORQUET à Béatrice REIMUND, Corinne FOVET à Régis RICHARD.

Présents : 19 Représentés : 07 votants : 26

Ordre du jour :

- 1) Compte rendu du conseil municipal du 19 Mai 2015
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Communication du Maire

- 4) Validation des modalités de concertation préalable au projet de lignes de Bus à Haut Niveau de Service d'Amiens métropole : Organisation de l'information et de la participation du public à l'élaboration du projet.
- 5) Subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur
- 6) Subvention au Secours Populaire Français, antenne de Longueau
- 7) Redevance pour occupation provisoire du domaine public (GrDF)
- 8) Contrat Enfance et Jeunesse avec la CAF : Renouvellement
- 9) Convention de mutualisation des services conclue pour la mise en commun des agents de la police municipale.
- 10) Convention de partenariat pour l'implantation de conteneurs de collecte TLC (Textiles-Linges de Maison-Chaussures) LE RELAIS
- 11) Emplois saisonniers
- 12) Maison de l'enfance : convention avec la société CALYPSO.COM
- 13) Régie de transport : Règlement intérieur.
- 14) Bail à usage d'habitation
- 15) Droit d'initiative

1) Compte rendu du 19 Mai 2015 :

Monsieur RICHARD Régis signale une erreur au point 08 Taxe locale sur la publicité extérieure. Le nombre de votants n'est pas exact. 07 conseillers se sont abstenus.

Concernant les places de parking rue Denis Papin (point 14) Monsieur Régis RICHARD souhaite savoir si le parking appartient à la commune

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2) Désignation du Secrétaire de séance :

Madame Hélène DOLMAIRE est désignée secrétaire de séance.

3) Communication du Maire :

Madame le Maire rappelle le déroulement des festivités des 13 et 14 juillet 2015. Il n'y aura pas de bal cette année ;

Monsieur Régis RICHARD informe que son association organisera un bal de la libération et un repas sur la place de la mairie le samedi 29 août, un concert à l'église le vendredi 28 août 2015.

Madame le Maire demande l'avis du conseil pour ajouter un point à l'ordre du jour : il s'agit de demander une prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public. Le conseil est d'accord.

Elle prévient les conseillers du retard pris pour l'installation de la locomotive sur le rond-point de la Paix. Le projet aboutira en septembre.

Elle annonce qu'un permis de construire va être déposé pour la construction d'un ensemble de trois magasins artisanaux (boulangier, traiteur boucher, et primeur) à l'angle des rues du 11 novembre et Henri Barbusse.

Les logements rue Henri Barbusse sont attribués. Toutes les candidatures proposées par la commune ont été retenues. L'entrée dans les logements se fera le 01 septembre 2015.

Restera la résidence dédiée pour les gens qui sont actuellement dans les studios de la MAPA.

Une pré commission d'attribution pour les logements neufs cité du château a eu lieu. La commune disposera de 11 logements : 06 logements à compter du 01 novembre 2015 et cinq logements à compter de mars 2016.

La société HOMEXIS propriétaire des logements en construction rue Raymond Lefèvre a choisi la SIP en qualité de bailleur pour les 16 logements. (5 T2 ET 11 T3)

Rue Denis Papin : 48 logements sont en construction (9 T2, 24 T3, 14 T4, et 1 T5).

Les gens du voyage, installés sur le pôle Jules Verne, ont obtenu l'accord de la Préfecture pour rester huit jours. Le délai a été respecté. Ils sont maintenant partis et une benne a été déposée pour les déchets.

En ce qui concerne les finances :

Une ligne de trésorerie, d'un montant de 500 000€, a été ouverte, suite à une insuffisance de trésorerie, au crédit agricole à un taux de 2%. Entre temps les recettes sont rentrées. Cette somme reste alors une réserve.

Madame le Maire signale que la situation des petites villes est catastrophique. L'association des Maires de France a lancé une alerte suite à la diminution des dotations de l'Etat.

(- 280.000€ pour la commune). Il faut donc diminuer les dépenses pour conserver une capacité d'autofinancement.

Exemples :

- Départ de la directrice de la crèche les Koalas. C'est la Directrice de la crèche les Kangourous qui dirige les deux établissements.

Il faut, à la fois, faire des économies tout en conservant la qualité des services.

- Une nouvelle classe va être ouverte à l'école maternelle Louis Prot à la rentrée scolaire : Une réorganisation de service avec les ATSEM en poste a été faite avec l'accord des Directrices d'école.
- Bons de vêtements : Les achats seront faits en fonction des nécessités.
- Fêtes et cérémonies : Elles seront diminuées.
- Fluides : Il faut penser à éteindre les lumières.

L'association des Maires de France et l'association des Maires de la Somme considèrent que c'est catastrophique. 1500 collectivités sont dans le rouge (tutelle de l'Etat).

Ce fait est confirmé par Nathalie MARCHAND, suite à une réunion départementale à laquelle elle a assisté ce jour.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'adopter une motion dans ce sens. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Une mobilisation est prévue le 19 septembre pour dénoncer ces faits.

Monsieur Serge LEFEUVRE intervient à propos du cimetière. Une fuite d'eau importante va nécessiter un contrôle des réseaux.

En ce qui concerne la fermeture de la grille du bas du cimetière, elle est la conséquence de vol à répétition de fleurs et d'objets. Cette décision est momentanée.

Monsieur Régis RICHARD signale que le conteneur à verre est plein rue Denis Papin

4) Validation des modalités de concertation préalable au projet de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) d'Amiens métropole : Organisation de l'information et de la participation du public à l'élaboration du projet :

Le calendrier et les modalités de concertation proposés par Amiens Métropole sont approuvés.

Madame le Maire est autorisée à intervenir à tout document.

Une réunion publique est prévue le 22 septembre 2015 à 18H30, salle d'honneur de la Mairie.

Adopté à l'unanimité.

5) Subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur :

Le conseil municipal sollicite une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur pour les travaux de changement de la toiture et la création d'un préau à l'école maternelle Louis Prot.

Adopté à l'unanimité.

6) Subvention au Secours Populaire Français, Antenne de Longueau :

Une subvention de 1500€, au titre de l'année 2015 est attribuée au Comité de Longueau du Secours Populaire Français, 6 place Louis Prot, 80330 LONGUEAU, représenté par Madame BEAUDHUIN, Présidente.

Adopté à l'unanimité.

7) Redevance pour occupation provisoire du domaine public (GrDF)

La redevance due par GrDF au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2014 est fixée à 57.40€.

La redevance due par GrDF au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2015 est fixée à 1 244.43€.

Un titre exécutoire d'un montant de 1 302€ sera adressé à GrDF clients-territoire Nord-ouest, délégation concessions, 6 rue Condorcet TSA 81000, 75436 PARIS CEDEX 9.

8) Contrat enfance et jeunesse avec la CAF : Renouvellement

Le renouvellement du contrat enfance jeunesse conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales est accepté pour une durée de quatre ans.

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint délégué, est autorisée à signer le contrat présenté par la C.A.F.

Adopté à l'unanimité.

9) Convention de mutualisation des services conclue pour la mise en commun des agents de la police municipale

La mutualisation du service de police municipale de Longueau, et du garde champêtre de la commune de Boves est approuvée.

Une convention intercommunale sera établie pour fixer les modalités d'organisation et de financement de la mise en commun des agents et de leurs équipements.

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint délégué, est autorisée à signer la convention intercommunale avec la commune de Boves.

Adopté par 25 voix pour et 01 abstention.

10) Convention de partenariat pour l'implantation de conteneurs de collecte Textiles-linge de maison-chaussures –(T.L.C) LE RELAIS

Le partenariat entre la ville de Longueau et la société EBS Le Relais Nord-Pas de Calais, sis chemin des Dames à Bruay la Buissière (62700) est réitéré pour une période de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint délégué, est autorisée à signer la convention de partenariat pour l'implantation de conteneurs de collecte T.L.C

Adopté à l'unanimité.

11) Emplois saisonniers :

La création de 09 emplois saisonniers d'été, dont 04 postes à temps plein au Centre Technique Municipal d'une durée de 15 jours, et 5 postes à temps plein comme agents d'entretien.

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint au Maire est autorisée à intervenir à tout document.

Adopté à l'unanimité.

12) Maison de l'enfance : Convention avec la société CALYPSO.COM

La convention présentée par la société CALYPSO.COM rue Gambette à 80800 CORBIE est acceptée.

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint délégué, est autorisée à signer la convention présentée par la société CALYPSO.COM
Adopté à l'unanimité.

13) Régie de transport : Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de la régie municipale de transport est approuvé tel qu'il est modifié.
Adopté à l'unanimité.

14) Bail à usage d'habitation :

Le logement communal sis au groupe scolaire Paul Baroux rue des Rosenberg à Longueau sera loué à compter du 01 septembre 2015.

Un bail de location définissant les obligations de chacun sera établi en vertu des lois du 01 septembre 1948 et du 06 juillet 1989 pour une durée de 06 années.

Le loyer d'un montant de 420€ mensuel, charges non comprises, sera encaissé sur l'article 752.

Madame le Maire, à défaut l'adjoint au maire, est autorisée à intervenir au bail.
Adopté à l'unanimité.

15) Droit d'initiative :

A) Ad'AP. Demande de prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et demande d'octroi de deux périodes supplémentaires :

La demande de prorogation d'un délai supplémentaire de 06 mois pour le dépôt de l'Ad'AP est adoptée.

La demande d'octroi de deux périodes supplémentaires pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public est adoptée. Le Maire est habilité à signer tout acte s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

B) Motion du conseil municipal contre la baisse des dotations de l'état :

Le Maire et le Conseil Municipal de LONGUEAU, réunis ce 06 juillet 2015 appellent l'ensemble des élus, des associations, des habitants de la commune à faire du 19 septembre prochain, une grande journée d'action à l'appel de l'Association des Maires de France (A.M.F) contre la baisse des dotations de l'Etat.

Nous devons dès à présent et pendant tout l'été mener une grande campagne d'information en direction des Pouvoirs Publics relayée par une journée d'action dans toutes les communes de France en septembre.

En effet, nous devons à la fois faire face simultanément à une forte réduction des moyens – 280 000€ pour 2015 pour Longueau – et à un accroissement continu des charges pesant sur les communes (comme par exemple : les questions d'accessibilité, de mise en place des T.A.P, d'achat de nouveaux logiciels...). La solution n'est évidemment pas dans une augmentation des impôts qui fragiliserait encore davantage les habitants déjà fortement touchés par la crise économique actuelle.

NON – LONGUEAU REFUSE L'ASPHYXIE BUDGETAIRE car c'est bien notre population qui nous a donné mandat de satisfaire ses besoins quotidiens les plus urgents en matière de services publics de proximité, d'investissement, qui se retrouve directement victime de ces coupes sévères dans le budget des communes.

Alors, faisons ensemble du 19 septembre 2015 une grande manifestation de lutte pour que le Premier Ministre prenne les mesures qui s'imposent pour empêcher l'asphyxie de nos communes.

Adopté à l'unanimité.

C) Monsieur Régis RICHARD informe qu'il serait intéressé pour louer le local situé près de celui de son association puisqu'il n'est pas utilisé.

Sa demande sera examinée.

La séance est levée à 22H20.

La secrétaire,
H. DOLMAIRE.